Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260211-D2026021101-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 11 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
05/02/2026

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL
Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mercredi 11 février 2026, à 18 heures, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Daniel GUÉZENNEC, Sandie COZ, Bernard LACHIVER, Gwénaëlle QUÉRÉ, Michèle GALOPIN, Françoise LAURENT, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Caroline JACQ, Florence SIMON, Jérôme CALMELS, Erwan MORVAN, Benoît PERIOU, Anaïs MEL et Mohamed KHCHACH.
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Raymond TESSIER à Daniel GUÉZENNEC, Nadège RUAULT à Caroline JACQ et Guy LE FUR à Bernard LACHIVER.

D 2026 02 11 01 – SUBVENTION AU CCAS - ANNEE 2026

Madame le Maire propose aux membres du Conseil de verser une subvention maximale de 6.000 € au CCAS au titre de l'année 2026. Cette somme sera versée en fin d'année en tenant compte des résultats de ce budget annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour verser la somme maximum de 6.000 € au CCAS.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de
- la publication le ..... : 20/02/2026
- la transmission à la Préfecture le..... : 20/02/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 20/02/2026

Pour extrait conforme

Brigitte MEL
Maire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252